



Casablanca, le 30 avril 2023

- › **Confirmation de la performance opérationnelle avec un EBITDA de 303 MDH en 2022.**
- › **Résultat net social de 121 MDH en 2022.**
- › **Proposition de distribution d'un dividende de 30 DH par action.**
- › **Démarrage de la production de la fibre d'acier, un produit à forte valeur ajoutée.**

Le Conseil d'Administration de Sonasid s'est réuni le 16 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Saïd Elhadi, pour arrêter les comptes de l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires social de Sonasid s'établit à 4 851 MDH en 2022, en croissance de 10% par rapport à 2021.

L'EBITDA se situe à 303 MDH en 2022, en progression de 1% par rapport à l'année précédente et représente 6% du chiffre d'affaires annuel. La bonne exécution du programme stratégique, axé sur le renforcement de la compétitivité, l'optimisation des coûts fixes et le développement de nouveaux relais de croissance, a ainsi permis de maîtriser l'impact de la contraction du marché de la construction.

Le résultat financier ressort à -21 MDH en 2022 contre +11 MDH en 2021, impacté par la forte volatilité du taux de change durant l'exercice.

Le résultat net social s'élève ainsi à 121 MDH en 2022, en recul de -29 MDH par rapport à l'année précédente.

Le résultat net part du groupe se situe à 86 MDH, en recul de -22 MDH par rapport à 2021 en raison de la baisse des volumes et d'un impact non récurrent lié à la réévaluation de l'ensemble des actifs et passifs d'impôts différés (selon la norme IAS12) dans le cadre de la hausse de l'impôt sur les sociétés prévue par la loi de finance 2023.

Sonasid conserve une structure bilancielle solide avec une trésorerie excédentaire (y compris les titres et valeurs de placement) de 852 MDH.

Les investissements réalisés à fin décembre 2022 s'élèvent à 142 MDH, en progression de 65% par rapport à 2021, et ont porté sur le renforcement de l'excellence opérationnelle et le lancement de la production de la fibre d'acier, un nouveau produit à forte valeur ajoutée.

Comptes sociaux

en MDH	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	4 851	4 414	10%
EBITDA	303	301	1%
Résultat d'exploitation	197	205	-4%
Résultat net	121	150	-19%

Comptes consolidés

en MDH	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires	4 888	4 494	9%
Résultat net - Part du groupe	86	108	-20%

DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un **dividende de 30 DH par action**, au titre de l'exercice 2022.

PERSPECTIVES

Sonasid est engagée dans la promotion d'un modèle économique durable visant à tirer profit des nouvelles opportunités de croissance par le lancement de produits et services innovants ainsi que par la consolidation de son leadership régional en matière de production d'aciers à faible empreinte carbone.

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communique-financiers

COMPTES SOCIAUX

Résultats au 31 décembre 2022

SONASID

BILAN - ACTIF (modèle normal)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022			
ACTIF	Brut	Exercice		Exercice Précédent	
		Amort. et prov.	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	-	-	-	-	-
• Frais préliminaires	-	-	-	-	-
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	58.574.063,18	54.044.842,27	4.529.220,91	5.110.711,65	5.110.711,65
• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	51.082.436,69	46.553.215,78	4.529.220,91	5.110.711,65	5.110.711,65
• Fonds commercial	7.491.626,49	7.491.626,49	-	-	-
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4.267.571.461,99	3.757.427.008,10	510.144.453,89	463.027.380,28	463.027.380,28
• Terrains	113.198.328,66	8.399.625,02	104.798.703,64	103.518.960,27	103.518.960,27
• Constructions	540.932.485,50	461.385.512,06	79.546.973,44	84.323.144,88	84.323.144,88
• Installations techniques, matériel et outillage	3.487.174.697,14	3.211.725.952,68	275.448.744,46	243.442.939,55	243.442.939,55
• Matériel de transport	38.971.358,17	37.732.300,16	1.239.058,01	1.652.077,34	1.652.077,34
• Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	36.773.232,17	34.017.550,37	2.755.681,80	2.176.553,02	2.176.553,02
• Autres immobilisations corporelles	4.166.067,81	4.166.067,81	-	-	-
• Immobilisations corporelles en cours	46.355.292,54	-	46.355.292,54	27.913.705,22	27.913.705,22
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	98.375.316,81	-	98.375.316,81	91.900.717,93	91.900.717,93
• Prêts immobilisés	13.225,25	-	13.225,25	13.225,25	13.225,25
• Autres créances financières	39.867.991,56	-	39.867.991,56	39.853.991,56	39.853.991,56
• Titres de participation	58.494.100,00	-	58.494.100,00	52.033.501,12	52.033.501,12
• Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-	-
• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	-
• Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4.424.520.841,98	3.811.471.850,37	613.048.991,61	560.038.809,86	560.038.809,86
STOCKS (F)	1.021.382.810,29	85.264.024,99	936.118.785,30	599.794.061,14	599.794.061,14
• Marchandises	12.881.172,35	-	12.881.172,35	3.763.311,32	3.763.311,32
• Matières et fournitures consommables	379.228.399,03	85.264.024,99	293.964.374,04	186.681.567,04	186.681.567,04
• Produits en cours	70.125.949,37	-	70.125.949,37	96.726.655,79	96.726.655,79
• Produits intermédiaires et produits résiduels	74.699.647,35	-	74.699.647,35	147.163.744,88	147.163.744,88
• Produits finis	484.447.642,19	-	484.447.642,19	165.458.782,11	165.458.782,11
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1.408.384.403,79	237.217.873,05	1.171.166.530,74	699.645.779,20	699.645.779,20
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	25.025.054,70	-	25.025.054,70	36.170.400,41	36.170.400,41
• Clients et comptes rattachés	1.267.602.960,45	226.864.658,27	1.040.738.302,18	569.233.710,91	569.233.710,91
• Personnel - Débiteur	311.911,87	-	311.911,87	276.875,63	276.875,63
• Etat - Débiteur	91.803.762,28	-	91.803.762,28	82.278.518,02	82.278.518,02
• Comptes d'associés	-	-	-	646.524,70	646.524,70
• Autres débiteurs	22.690.696,97	10.353.214,78	12.337.482,19	10.751.957,46	10.751.957,46
• Comptes de régularisation - Actif	950.017,52	-	950.017,52	287.792,07	287.792,07
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	809.735.705,26	-	809.735.705,26	910.630.392,00	910.630.392,00
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Éléments circulants)	10.271.673,00	-	10.271.673,00	500.129,42	500.129,42
TOTAL II (F+G+H+I)	3.249.774.592,34	322.481.898,04	2.927.292.694,30	2.210.570.361,76	2.210.570.361,76
TRÉSORERIE - ACTIF	31.263.615,37	-	31.263.615,37	48.062.442,54	48.062.442,54
• Chèques et valeurs à encaisser	870.218,00	-	870.218,00	-	-
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	30.202.050,32	-	30.202.050,32	48.062.442,54	48.062.442,54
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	191.347,05	-	191.347,05	-	-
TOTAL III	31.263.615,37	-	31.263.615,37	48.062.442,54	48.062.442,54
TOTAL GENERAL I+II+III	7.705.559.049,69	4.133.953.748,41	3.571.605.301,28	2.818.671.614,16	2.818.671.614,16

BILAN - PASSIF (modèle normal)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022	
PASSIF	Exercice	Exercice préc	
		Exercice	Exercice préc
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel (1)	390.000.000,00	390.000.000,00	390.000.000,00
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	390.000.000,00	390.000.000,00	390.000.000,00
Capital appelé dont versé.	1.604.062,88	1.604.062,88	1.604.062,88
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-
• Écarts de réévaluation	39.000.000,00	39.000.000,00	39.000.000,00
• Réserve légale	-	-	-
• Autres réserves	845.654.313,94	845.654.313,94	845.654.313,94
• Report à nouveau (2)	2.245.237,09	767.702,25	767.702,25
• Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
• Résultat net de l'exercice (2)	120.600.011,79	149.677.534,84	149.677.534,84
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1.399.103.625,70	1.426.703.613,91	1.426.703.613,91
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	-	-	383.034,95
• Subventions d'investissement	-	-	383.034,95
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	-	-	-
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition	-	-	-
• Provisions réglementées pour investissements	-	-	-
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements	-	-	-
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements	-	-	-
• Autres provisions réglementées	-	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	-	-	-
• Emprunts Obligataires	-	-	-
• Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-
• Avances de l'Etat	-	-	-
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds	-	-	-
• Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-	-
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement	-	-	-
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	57.220.585,85	57.220.585,85	57.220.585,85
• Provisions pour risques	57.220.585,85	57.220.585,85	57.220.585,85
• Provisions pour charges	-	-	-
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-	-
• Augmentation des créances immobilisées	-	-	-
• Diminution des dettes de financement	-	-	-
Total I (A+B+C+D+E)	1.456.324.211,55	1.484.307.234,71	1.484.307.234,71
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2.078.214.090,15	1.307.226.589,84	1.307.226.589,84
• Fournisseurs et comptes rattachés	1.613.146.889,96	885.324.449,11	885.324.449,11
• Clients créiteurs, avances et acomptes	156.346.373,90	112.840.051,92	112.840.051,92
• Personnel - Créiteur	4.404.964,96	14.964.922,81	14.964.922,81
• Organismes Sociaux	6.860.877,89	5.123.539,47	5.123.539,47
• Etat - Créiteur	294.856.114,59	280.044.075,50	280.044.075,50
• Comptes d'associés - Créiteurs	1.920.000,00	2.032.979,00	2.032.979,00
• Autres Créanciers	678.868,85	678.868,85	678.868,85
• Comptes de régularisation - Passif	-	6.217.703,18	6.217.703,18
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	36.672.714,00	26.990.588,43	26.990.588,43
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (H)	394.285,58	147.201,18	147.201,18
Total II (F+G+H)	2.115.281.089,73	1.334.364.379,45	1.334.364.379,45
TRÉSORERIE - PASSIF	-	-	-
• Crédits d'escompte	-	-	-
• Crédits de trésorerie	-	-	-
• Banques (soldes créditeurs)	-	-	-
Total III	-	-	-
TOTAL GENERAL I+II+III	3.571.605.301,28	2.818.671.614,16	2.818.671.614,16

(1) capital personnel débiteur (-)
(2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMpte PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022			
NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2021	
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
• Ventes de marchandises (en l'état)	18.687.908,95	-	18.687.909	19.351.394,71	
• Ventes de biens et services produits	4.831.985,507	-	4.831.985,507	4.394.470.832,44	
• Variation de stocks de produits(±) (1)	218.215.953	-	218.215.953	108.454.592,75	
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.	-	-	-	-	
• Subventions d'exploitation	-	-	-	-	
• Autres produits d'exploitation	-	-	-	1.823.289,92	
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	108.391.290	-	108.391.290	98.774.836,42	
TOTAL I	5.177.280.659	-	5.177.280.659	4.622.874.946,24	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
• Achats revendus (2) de marchandises	8.859.805	-	8.859.805	13.527.287,19	
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	4.276.627.205	-	4.276.627.205	3,673,460,056,48	
• Autres charges externes	292.756.177	-	292.756.177	292,718,796,82	
• Impôts et taxes	57.465.187	-	57.465.187	61,056,781,60	
• Charges de personnel	160.441.930	-	160,441,930	179,192,349,76	
• Autres charges d'exploitation	1.908.000	-	1,908,000	2,704,000,00	
• Dotation d'exploitation	182.408.339	-	182,408,339	195,286,536,26	
TOTAL II	4.980.466.644	-	4,980,466,644	4,417,945,808,11	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-	-	196,814,014,87	204,929,138,13	
IV PRODUITS FINANCIERS					
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	-	-	-	-	
• Gains de change	6.866.138	-	6,866,138	4,399,468,10	
• Intérêts et autres produits financiers	14.466.521	-	14,466,521	12,153,470,37	
• Reprises financières; transfert de charges	7.050.146	-	7,050,146	13,195,083,54	
TOTAL IV	28.382.805	-	28,382,805	29,748,022,01	
V CHARGES FINANCIÈRES					
• Charges d'intérêts	7.612.934	-	7,612,934	10,499,193,65	
• Pertes de change	31.053.588	-	31,053,588	8,093,638,53	
• Autres charges financières	-	-	-	-	
• Dotations financières	10.271.673	-	10,271,673	589,547,42	
TOTAL V	48.938.196	-	48,938,196	19,182,379,60	
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-	-	20,555,390,18	10,565,642,41	
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	-	-	176,258,625	215,494,780,54	

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMpte PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022			
NATURE	OPERATIONS		TOTAL DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2021	
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
VII RESULTAT COURANT (reports)	-	-	176,258,625	215,494,781	
VIII PRODUITS NON COURANT					
• Produits des cessions d'immobilisations	0	-	0	1,060,525	
• Subventions d'équilibre	0	-	0	0	
• Reprises sur subventions d'investissement	0	-	0	0	
• Autres produits non courants	25.503.895	-	25,503,895	13,240,362	
• Reprises non courantes; transferts de charges	383.035	-	383,035	5,169,092	
TOTAL VIII	25.886.930	0	25,886,929,91	19,469,979,45	
IX CHARGES NON COURANTES					
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.	-	-	-	-	
• Subventions accordées	0	-	0	0	
• Autres charges non courantes	22.737.553	-	22,737,553	12,774,961	
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	0	-	0	0	
TOTAL IX	22.891.503	0	22,891,503,48	12,969,773,16	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-	-	2,995,426,43	6,	

COMPTES SOCIAUX

Résultats au 31 décembre 2022



SONASID

ETAT DES SOLDES DE GESTION ESG		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)			
		01/01/2022	31/12/2021
1	• Ventes de marchandises en l'état	18,687,908.95	19,351,394.71
2	• Achats revendus de marchandises	8,859,805.40	13,527,287.19
	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	9,828,103.55	5,824,107.52
II	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	5,050,201,460.05	4,502,925,425.19
3	• Ventes de biens et services produits	4,831,985,506.55	4,394,470,832.44
4	• Variation stocks de produits	218,215,953.50	108,454,592.75
5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	4,569,383,381.86	3,966,178,853.30
6	• Achats consommés de matières et fournitures	4,276,627,204.79	3,673,460,056.48
7	• Autres charges externes	292,756,177.07	292,718,796.82
IV	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	490,646,181.74	542,570,679.41
8	• Subventions d'exploitation	-	-
9	• Impôts et taxes	57,465,187.20	61,056,781.60
10	• Charges de personnel	160,441,930.19	179,192,349.76
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	272,739,064.35	302,321,548.05
	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11	• Autres produits d'exploitation	-	1,823,289.92
12	• Autres charges d'exploitation	1,908,000.00	2,704,000.00
13	• Reprises d'exploitation : transferts de charges	108,391,289.70	98,774,836.42
14	• Dotations d'exploitation	182,408,339.18	195,286,536.26
VI	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	196,814,014.87	204,929,138.13
VII	RESULTAT FINANCIER	-20,555,390.18	10,565,642.41
VIII	RESULTAT COURANT (+ ou -)	176,258,624.69	215,494,780.54
IX	RESULTAT NON COURANT	2,995,426.43	6,500,206.29
15	Impôts sur les résultats	58,654,039.33	72,317,451.99
X	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	120,600,011.79	149,677,534.84
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)			
1	• Bénéfice +	120,600,011.79	149,677,534.84
	• Perte -	-	-
	Dotations d'exploitation (1)	89,380,203.85	84,976,091.89
	Dotations financières (1)	-	-
4	Dotations non courantes (1)	-	-
5	Reprises d'exploitation (2)	-	-
6	Reprises financières (2)	6,460,598.88	10,758,356.22
7	Reprises non courantes (2) (3)	383,034.95	3,482,064.38
8	Produits des cessions d'immobilisations	-	1,060,525.00
9	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	76,975.00	194,812.51
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	203,213,556.81	219,547,493.64
10	Distributions de bénéfices	148,200,000.00	27,300,000.00
II	AUTOFINANCEMENT	55,013,556.81	192,247,493.64

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DES PROVISIONS		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022						
NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS								
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	13,952,225.37	-	-	-	6,460,598.88	-	-	7,491,626.49
2. Provisions réglementées	383,034.95	-	-	-	-	-	383,034.95	-
3. Provisions durables pour risques et charges	57,220,585.85	-	-	-	-	-	-	57,220,585.85
SOUS TOTAL (A)	71,555,846.17	0,00	0,00	0,00	6,460,598,88	383,034,95	-	64,712,212,34
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	328,082,749.14	-	93,028,135.33	-	98,628,986.43	-	-	322,481,898,04
5. Autres provisions pour risques et charges	26,990,588.43	-	10,271,673,00	-	-	-	-	36,672,714,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00	-	-	-	-	-	-	0,00
SOUS TOTAL (B)	355,073,337,57	0,00	103,299,808,33	0,00	98,628,986,43	589,547,42	-	359,154,612,04
TOTAL (A+B)	426,629,183,74	0,00	103,299,808,33	0,00	98,628,986,43	7,050,146,30	383,034,95	423,866,824,38

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)		Exercice du : 01/01/2022 au 31/12/2022			
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN				Variations a - b	
MASSES		31/12/22	31/12/21	Emplois	Ressources
				c	d
1	Financement Permanent	1,456,324,211.55	1,484,307,234.71	27,983,023.16	
2	Moins actif immobilisé	613,048,991.61	560,038,809.86	53,010,181.75	
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	843,275,219.94	924,268,424.85	80,993,204.91	
4	Actif circulant	2,927,292,694.30	2,210,570,361.76	716,722,332.54	
5	Moins Passif circulant	2,115,281,089.73	1,334,364,379.45	780,916,710.27	
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	812,011,604.57	876,205,982.31	64,194,377.73	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	31,263,615.37	48,062,442.54	16,798,827.17	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT (A)			55,013,556.81		192,247,493.64
• Capacité d'autofinancement			203,213,556.81		219,547,493.64
• Distributions de bénéfices			148,200,000.00		27,300,000.00
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			0,00		1,060,525.00
• Cession d'immobilisations incorporelles			0.00		0.00
• Cession d'immobilisations corporelles			0.00		1,060,525.00
• Cession d'immobilisations financières			0.00		0.00
• Récupération sur créances immobilisées			-		-
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)			0,00		0,00
• Augmentations de capital, apports			-		-
• Subventions d'investissement			-		-
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			0,00		0,00
• (nettes de primes de remboursement)			-		-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		0,00	55,013,556.81	0,00	193,308,018.64
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		136,006,761.72		73,482,326.62	
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-		5,390,998.94	
• Acquisitions d'immobilisations corporelles		135,992,761.72		68,090,570.62	
• Acquisitions d'immobilisations financières		-		-	
• Augmentations des créances immobilisées		14,000.00		757.06	
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
• EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)			0,00		0,00
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		136,006,761.72		73,482,326.62	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.E.G.)				64,194,377.73	175,924,375.99
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			16,798,827.17	0,00	56,098,683.97
TOTAL GENERAL		136,006,761.72	136,006,761.72	249,406,702.61	249,406,702.61

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION		Au : 31/12/2022								
RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE	
						DATE DE LÔTURE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET		
1	2	3	4	5	6	7	8	9		
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60,346,000.00	96,93%	58,494,100.00	58,494,100.00	31/12/2022	64,810,275.49	11,128,751.59	0	
TOTAL		60,346,000.00	96,93%	58,494,100.00	58,494,100.00		64,810,275.49	11,128,751.59	0,00	

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
 yacoubi@sonasid.ma
 +212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
 y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
 Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
 RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communique-financiers





Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
29 050, Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 399 103 625,70 dont un bénéfice net de MAD 120 600 011,79.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Evaluation des immobilisations corporelles

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élevaient à MMAD 510 qui représentent 14% du total Bilan.</p> <p>La direction revoit la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux.</p> <p>Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes de la société et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur actuelle. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation, notamment la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur actuelle. ▶ Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation. ▶ Apprécié le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur. ▶ Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché. ▶ Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable des groupes d'actifs identifiés.

• Provision pour risques significatifs

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers.</p> <p>Comme mentionné dans l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 57 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée. ▶ Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes. ▶ Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées. ▶ Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes



Blissam Ben Achour
Associée



Sakina Bensouda Korachi
Associée

COMPTES CONSOLIDÉS

Résultats au 31 décembre 2022



SONASID

Compte de résultat consolidé		
KMAD	2022.12	2021.12
Chiffre d'affaires	4.888.161	4.493.913
Autres produits de l'activité	236.270	111.537
Produits des activités ordinaires	5.124.431	4.605.450
Achats	- 4.282.473	- 3.726.499
Autres charges externes	- 293.456	- 289.889
Frais de personnel	- 185.364	- 202.511
Impôts et taxes	- 57.704	- 61.695
Amortissements et provisions d'exploitation	- 155.687	- 173.160
Autres produits et charges d'exploitation	13.046	15.038
Charges d'exploitation courantes	- 4.961.638	- 4.438.716
Résultat d'exploitation courant	162.793	166.734
Cessions d'actifs	- 77	
Résultats sur instruments financiers	22.780	243
Autres produits et charges d'exploitation non courants	237	2622
Autres produits et charges d'exploitation	22.940	4.039
Résultat des activités opérationnelles	185.733	170.773
Produits d'intérêts	14.657	12.385
Charges d'intérêts	- 12.550	- 9.077
Autres produits et charges financiers	- 35.933	- 10.353
Résultat financier	- 33.826	- 7.045
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	151.907	163.728
Impôts sur les bénéfices	- 64.510	- 75.657
Impôts différés	- 1.250	19.984
Résultat net des entreprises intégrées	86.147	108.055
Intérêts minoritaires	217	285
Résultat net - Part du groupe	85.930	107.770
Résultat net par action en dirhams	22,03	27,63
- de base	22,03	27,63
- dilué	22,03	27,63
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	22,03	27,63
- de base	22,03	27,63
- dilué	22,03	27,63

Etat du résultat global consolidé			EN MILLIERS DE MAD	
	2022.12	2021.12		
EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	86.147	108.055		
• Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)				
• Ecart de conversion des activités à l'étranger				
• Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente				
• Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie				
• Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations				
• Ecart actuariel sur les obligations des régimes à prestations définies	28.765	- 6.600		
• Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	- 8.917	1.668		
• Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées				
• Autres éléments du résultat global nets d'impôts				
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	105.995	103.123		
DONT INTÉRÊTS MINORITAIRES	274	248		
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	105.721	102.875		

Variation des capitaux propres consolidés							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	390.000	1.604	1.449.001	- 28.046	1.812.559	1.760	1.814.319
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	- 28.046	28.046	-	-	-
Dividendes versés	-	-	- 27.262		- 27.262		- 27.262
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	107.770	107.770	285	108.055
Gains et pertes actuariels	-	-	- 6.563	-	- 6.563	- 37	- 6.600
Autres mouvements	-	-	1.624	-	1.624	- 1	1.623
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	390.000	1.604	1.388.754	107.770	1.888.128	2.007	1.890.135
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	107.770	- 107.770	-	-	-
Dividendes versés	-	-	- 148.200	-	- 148.200	-	- 148.200
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	85.930	85.930	274	86.204
Gains et pertes actuariels	-	-	28.682	-	28.682	--	28.682
Autres mouvements	-	-	- 9.781	-	- 9.781	-	- 9.781
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	390.000	1.604	1.367.225	85.930	1.844.760	2.280	1.847.040

Etats de la situation financière		
Actif (En KMAD)	2022.12	2021.12
Immobilisations incorporelles	5.667	6.848
Immobilisations corporelles	1.170.357	1.171.081
Immobilisations en droit d'usage	102.927	111.573
Autres actifs financiers	39.962	39.947
Impôts différés actifs	168.042	159.576
Autres débiteurs non courants	1.267	3.499
Actifs non-courants	1.488.222	1.492.524
Autres actifs financiers courants	24.406	1.626
Stocks et en-cours	1.012.111	641.190
Créances clients	1.007.176	612.611
Autres débiteurs courants	197.083	164.557
Trésorerie et équivalent de trésorerie	851.638	979.877
Actifs courants	3.092.414	2.399.861
TOTAL ACTIF	4.580.636	3.892.385
Passif (En KMAD)	2022.12	2021.12
Capital	390.000	390.000
Primes d'émission et de fusion	1.604	1.604
Réserves	1.367.225	1.388.754
Résultats net part du groupe	85.930	107.770
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1.844.760	1.888.128
Intérêts minoritaires	2.280	2.007
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1.847.040	1.890.135
Provisions non courantes	59.799	59.799
Avantages du personnel	121.185	141.682
Dettes financières non courantes	109.047	115.711
Impôts différés passifs	230.727	211.204
Autres créditeurs non courants	20.508	23.151
Passifs non courants	541.266	551.547
Provisions courantes	26.901	26.901
Dettes financières courantes		
Dettes fournisseurs courantes	1.619.035	1.029.996
Autres créditeurs courants	546.394	393.806
Passifs courants	2.192.330	1.450.703
TOTAL PASSIF	2.733.596	2.002.250
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	4.580.636	3.892.385

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
KMAD	2022.12	2021.12
• Résultat net de l'ensemble consolidé	86.147	108.055
AJUSTEMENTS :		
• Elim. des amortissements et provisions	166.152	156.414
• Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-	-243
• Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	77	-1.174
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	229.596	263.052
• Elim. de la charge (produit) d'impôt	-	55.673
• Elim. du coût de l'endettement financier net	12.550	9.077
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	307.906	327.802
• Incidence de la variation du BFR	- 57.330	- 994
• Impôts différés		
• Impôts payés	- 64.510	- 75.657
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	186.066	251.151
• Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 147.410	- 96.468
• Variation des autres actifs financiers	- 15	-
• Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	1.369
• Intérêts financiers versés	- 12.550	- 9.077
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D-INVESTISSEMENT	- 159.975	- 104.176
VARIATIONS DE DETTES RÉSULTANT DE CONTRATS LOCATION	- 6.664	- 7.481
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES DE LA MÈRE	- 148.200	- 27.262
• Variation des comptes courants associés	534	1.900
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 154.330	- 32.843
• Incidence des changements de principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	- 128.239	114.132
• Trésorerie d'ouverture	979.877	865.745
• Trésorerie de clôture	851.638	979.877
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	- 128.239	114.132

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers



RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des

engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis:

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiques-financiers



4.2 Périmètre de consolidation

	31 DÉCEMBRE 2022			31 DÉCEMBRE 2021		
	% D'INTÉRÊT	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURES	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2 Stock

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité

diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.



5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - n'est pas un regroupement d'entreprises; et
 - au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie

attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite lié à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers





Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème
étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 1.847 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 86.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles que adoptées dans l'union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site internet de Sonasid à partir du lien suivant : www.sonasid.ma/Finances/Rapports-annuels

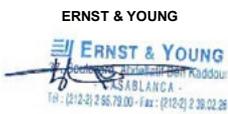
Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élèvent à MMAD 1.170 qui représentent 26% du total Bilan.</p> <p>La direction voit la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation et perte de valeur des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons :</p> <p>Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des UGT auxquelles les immobilisations corporelles sont affectées, à la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation.</p> <p>Apprécié le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence / l'absence d'indicateurs de perte de valeur.</p> <p>Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché.</p> <p>Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT.</p>
<p>▪ Provision pour risques significatifs</p>	
Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers.</p> <p>Comme mentionné dans le paragraphe « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 59 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :</p> <p>Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée.</p> <p>Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes.</p> <p>Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées.</p> <p>Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.</p>

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

 <p>Ernst & Young Boulevard Mohammed VI - Casablanca Tél : (212-2) 2 66 79 00 - Fax : (212-2) 2 39 02 26</p> <p>Bitssam Ben Achour Associée</p>	 <p>DELOITTE AUDIT Boulevard Mohammed VI - Casablanca Tél : (212-2) 29 23 23 47 48 Fax : (212-2) 29 23 18 7 47 58</p> <p>Sakina Bensouda Korachi Associée</p>
--	--

CONTACT PRESSE

Nada YACOUBI
yacoubi@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Youssef HBABI
y.hbabi@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid : www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers